

Image not found or type unknown



Droit suite à un décès

Par **Nadyne**, le **26/12/2018** à **14:29**

Bonjour, ma mère vient de deceder , elle était séparée de corps d'avec mon père et un jugement avait été rendu par la suite (par un tribunal) pour la dissolution (ou l'annulation) de leur régime matrimonial. j'aimerais savoir si mon père a des droits (il ne ce voyaient plus depuis 20ans) merci de votre réponse cordialement Nadine